## Dr VIAL Philippe

Pédiatre Médecin de la Petite Enfance Herblay

# <u>Contribution à la Réunion Thématique sur les risques sanitaires liés à la pollution de l'air :</u>

M. le Président de la CPDP Mesdames et Messieurs ;

Je crois qu'il était temps dans le cadre de ce débat public d'évoquer un acteur qui n'a encore pas eu beaucoup le droit d'être entendu , je veux bien entendu parler des jeunes enfants . C'est logique , me direz vous , puisqu'éthymologiquement dans la Grèce Antique : le terme d'enfant signifiait « celui qui n'a pas la parole » . Apparemment nous n'avons pas beaucoup évolué sur cette question ! Et bien , la fonction des pédiatres dans la société , en dehors du fait de les soigner , est de défendre les intérêts des enfants en toutes circonstances . C'est ce que je vais essayer de faire modestement ce soir .

« Le Bébé est une personne » nous ont enseigné Françoise Dolto et ses disciples , alors donnons lui toute la place qui lui revient dans ce débat , et je ferai une 1<sup>er</sup> demande à la Commission du Débat Public , celle d'éditer un « Cahier d'Acteur » consacré aux enfants .

Je ne suis pas un expert scientifique , juste un médecin de terrain , dont le métier est de faire de la prévention , alors je vous parlerai de ce qui constitue mon quotidien , et que je connais bien : deux pathologies respiratoires qui touchent les jeunes enfants : la bronchiolite du nourrisson et l'asthme du jeune enfant , et je souhaiterai attirer votre attention sur les liens qui existent entre ces 2 pathologies et la pollution atmosphérique , en particulier d'origine automobile et due aux émissions de particules fines .

Dans ce cadre , je ne fais que reprendre la déclaration du Directeur régional de l'OMS pour l'Europe lors de la 4ème Conférence Ministérielle sur l'Environnement et la Santé , à Budapest en 2004 : « Des données de plus en plus nombreuse montrent que l'environnement nuit à la santé des enfants . Les enfants sont notre avenir et ils doivent être protégés grâce à des actions adaptées à leurs besoins particuliers , notamment parce que , comme leur organisme se développe, leur corps et leur cerveau sont plus vulnérables que ceux des adultes . » (Marc Danzon) Cette conférence a pris acte de la nécessité d'un « plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe , visant à accorder une priorité politique aux enfants en matière d'environnement et de santé , avec notamment tout un volet accordant la priorité à la prévention : entre autre , de l'asthme et des problèmes respiratoires .

#### La bronchiolite du nourrisson :

Il s'agit d'une affection épidémique d'origine virale , qui survient principalement à chaque début d'hiver , et touche principalement les tout jeunes enfants (3 mois -2 ans) . Si on porte attention à l'épidémiologie de ces 10 dernières années , on peut faire plusieurs constats :

- 1) l'épidémie touche chaque hiver un nombre sans cesse croissant de nourrissons :
- les statistiques des hôpitaux d'Ile de France font état d'une augmentation de +119% de consultations aux urgences hospitalière en 6 ans .
- les rapports à la fois de l'INVS et du « Réseau Bronchiolite» pour l'hiver 2005/2006 donnent un nombre de 460 000 nourrissons atteints , soit 30% de la population d'enfants de cette tranche d'âge .
- 2) l'épidémie touche d'hiver en hiver des nourrissons de plus en plus jeunes :
- l'hiver dernier, 30% des cas concernaient des nourrissons de moins de 3 mois, et 58% des moins de 6 mois
- plus ces enfants sont jeunes en âge , plus l'affection risque d'être grave : 73% des 2-3 mois et 90% des moins de 1 mois ont dus être hospitalisés .( données INVS , BEH du 02/02/2006)
- 3) l'épidémie débute de plus en tôt dans la saison froide : cette année mi-octobre au lieu de début décembre il y a 10 ans . !
- 4) l'épidémie est majeure dans les grandes agglomérations
- le tabagisme passif est reconnu comme un élément aggravant (conférence de consensus )
- on peut légitimement s'interroger sur l'effet de la pollution extérieure ?

Enfin 30 à 40% de ces nourrissons atteints sont à risque de développer un asthme précoce.

## L'Asthme du jeune enfant :

- L'asthme est une maladie aiguë, caractérisée par des accès de bronchoconstriction, c'est-à-dire de rétrécissement du calibre des bronches, rendant difficile le passage de l'air, c'est la crise d'asthme, qui se soigne par l'inhalation de substances bronchodilatatrices.
- Mais l'asthme est aussi une maladie chronique, inflammatoire du poumon profond, qui à terme peut être responsable d'une insuffisance respiratoire chronique nécessitant la mise sous oxygénothérapie.
- L'asthme est connue comme étant une maladie allergique (l'asthme pollinique par exemple), mais il s'agit en fait d'une maladie multifactorielle, aggravée par tous types d'irritants (virus, fumées, air froid, humidité, polluants atmosphériques)

Selon les données de la CNAM de 2005 , 3,5 à 5 millions d'assurés sociaux sont répertoriés comme asthmatiques (3% de la population générale , 11% chez les enfants ) Selon une enquête effectuée en milieu scolaire par des médecins et infirmières scolaires en Ile de France , 14% des élèves de CM2 interrogés avaient déjà souffert d'asthme au cours de leurs jeunes années .

Fait particulièrement inquiétant, cette incidence est en augmentation constante :

- doublement tous les 10 ans en Europe occidentale
- +60% en 20 ans aux USA (rapport OMS janvier 2000)

On observe une prévalence plus grande dans les grandes agglomérations (>100 000 habitants), rapport du CREDES, février 2000.

Il existe une prévalence plus importante des rhinites allergiques et de l'asthme chez des enfants vivants à proximité des voies à circulation automobile intense .

Ce phénomène n'est pas uniquement observé dans les pays développés , de nombreuses publications internationales le confirment , la croissance de l'urbanisation est liée à une augmentation de la prévalence de l'asthme et particulièrement de l'asthme infantile (rapport OMS , janvier 2000).

Le lien est depuis longtemps démontré entre les pics de pollution et les crises d'asthme :

- 1930, vallée de la Meuse en Belgique
- étude APHEA 1980 : une augmentation de  $50\mu g/m^3$  de  $SO_2$  s'est traduit dans les jours qui ont suivi par une augmentation de 3% du nombre d'hospitalisation pour l'asthme (+8% chez les enfants)
- étude ERPURS en Ile de France , montre en comparant le passage d'un niveau « bas » de pollution à un niveau « moyen » qu'il existe une augmentation de 8% de la mortalité de cause respiratoire , de 15% des consultations aux urgences hospitalières , de 22% des visites de SOS médecins pour asthme , de 25% des hospitalisations pour asthme chez les enfants .

Et pourtant, ce lien seul ne suffit à expliquer la gravité de la situation, il existe un autre lien entre la pollution de fond et la maladie asthmatique chronique:

- un rapport du Ministère de la santé , publié en juin 2000 , et intitulé « politique publique , pollution atmosphérique et santé : poursuivre la réduction des risques » , conclut :

« à court terme , les variations journalières des niveaux de polluants surveillés sont encore de nos jours associés à la survenue d'effets sur la santé , pour de faibles niveaux de pollution , inférieurs aux valeurs limites d'exposition retenues ... »

Certes les niveaux moyens de concentration des indicateurs classiques de la qualité de l'air ont diminué depuis les années 50-60, mais la nature de la pollution a changé : moins de dérivés soufrés, moins de particules de grande taille, mais davantage de polluants photochimiques et un poids relatif plus important des particules fines.

Différentes études de grands nombres (telle que l'étude « Six Cities Study » de l'American Cancer Society) concluent que l'exposition continue à des niveaux estimés « bas » de pollution atmosphérique peut s'accompagner à plus ou moins long terme de l'apparition de troubles sévères ou graves (bronchite chronique , asthme , cancer bronchique) , ces troubles étant le résultat d'altérations de la muqueuse respiratoire déclenchées par la répétition d'agressions extérieures , 2 types de substances sont retenues dans ce cadre : l'ozone et les particules fines .

L'élément polluant agissant soit directement sur la cellule de la muqueuse respiratoire, soit par effet combiné et aggravant d'autres substances (allergènes par exemple).

Parmi les particules atmosphériques, on distingue en fonction de leur diamètre :

- les « grosses » particules ,
- les particules « fines », de diamètre inférieur à 10µm (PM10)
- et en particulier celles dont le diamètre est inférieur à 2,5  $\mu m$  , dites « très fines » ou (PM2,5)
- et enfin les particules « ultrafines » de diamètre inférieur à 1μm (PM1)

Vous l'aurez compris , plus les particules sont petites , pus elles pénètrent loin dans l'arbre respiratoire , jusqu'à l'alvéole pulmonaire pour les PM2,5 , les PM1 pouvant même passer dans la circulation sanguine et avoir un effet délétère à distance de l'appareil respiratoire (c'est ainsi qu'on explique l'apparition de certains cancers liés à la pollution atmosphérique).

Par ailleurs , plus le calibre des bronches est étroit (j'en reviens au nourrisson du début de mon exposé) , plus l'effet destructeur est rapide et irréversible ; le poumon est un organe qui ne se régénère pas !

## Pour en revenir au rôle des particules fines dans cette cascade pathologique :

- en février 2004, l'AFSSE (Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale)
  a publié un rapport intitulé «Impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine »,
  ce rapport rédigé par un comité d'experts reconnaît aux particules fines PM2,5 un rôle
  majeur dans les effets sur la santé de la pollution atmosphérique, et en considère le
  taux comme le meilleur indice d'exposition au long cours de la pollution de l'air
  urbain.
- l'enquête APHEIS 3 (Air Pollution and Health, a European Information System) qui a fait une étude d'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans 26 villes européennes, parue en septembre 2004, montre que la réduction de 20 à 15μg/m³ des PM2,5 permettrait une réduction de 11375 décès prématurés par an (dus à des causes respiratoires et cardiovasculaires)

Pour autant, ces résultats étaient jusqu'à récemment soumis à certaines critiques, car ne parvenant pas à dissocier le rôle de ces particules d'origine automobile des autres polluants atmosphériques: tabagisme, pollution industrielle ou domestique.

- d'autres études plus récentes , comme celle du « Health Effect Institute » aux USA (organisme indépendant de recherche) sont venues confirmer les hypothèses émises .
- une autre étude réalisée également aux USA, pendant les Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996, et publiée récemment sur le site internet de l'ORS Ile de France, a elle bien montré le rôle de l'automobile, à la fois dans la pollution de l'air, et dans la survenue de symptômes respiratoires, telles que les crises d'asthme par exemple:

Comparant successivement 3 périodes temporelles , la quinzaine olympique comparativement aux 2 semaines précédentes et aux 2 suivantes , elle montre clairement d'une part la réduction de la pollution atmosphérique dans le centre ville pendant la période des Jeux (en particulier les PM10) , période pendant laquelle la circulation automobile y était interdite , et parallèlement la diminution de l'asthme durant cette période . Tous les autres paramètres atmosphériques étant semblables par ailleurs .

Enfin pour finir, il me faut citer à type de nouvelles inquiétudes, le problème des PM1 qui commence à peine à être étudié et reconnu : ces particules sont issues pour la plupart de la dégradation des particules plus grosses, par différentes réactions physicochimiques ou photochimiques, surtout elles peuvent être issues des « filtres à particules » :

un document publié aux USA en 1999, fait état de la redistribution de la taille des particules dans l'air ambiant « il demeure des incertitudes sur la nature physicochimique de l'effluent après sortie du FAP, et sur son potentiel nocif »
 Ainsi si la mise en service des FAP sur l'ensemble des véhicules automobiles diesel peut permettre une diminution significative des émissions de particules de type PM10, elle pourrait générer des émissions de particules ultrafines, capables de traverser la barrière alvéolaire, et dont les effets sur la santé ne sont pas encore tous établis.

**Pour terminer**, je voudrais profiter de la présence de Mme LEPAGE pour lui demander d'interpeller la défenseure des enfants, Mme Claire BRISSET sur ce dossier où plusieurs milliers d'enfants risquent de se trouver en situation de danger potentiel pour leur santé.